



Rennes, le 18 octobre 2023

COMMUNIQUE

MAEC :

L'Etat et les co-financeurs doivent être à la hauteur des engagements des agriculteurs bretons !

La nouvelle programmation PAC 2023-2027 a donné l'opportunité aux agriculteurs de souscrire à des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) avec la promesse d'un budget à la hauteur des demandes.

Alors que les agriculteurs bretons montrent un engagement sans précédent dans les MAEC en 2023, avec 4 545 nouvelles demandes concernant 2 900 exploitations (pour un total de 148 millions d'euros), l'Etat peine à assumer son engagement financier. Force est de constater aujourd'hui le très fort déséquilibre entre les demandes d'engagement et l'enveloppe budgétaire prévue : le différentiel s'élève à 60 millions d'euros !

Cela est inacceptable alors que les agriculteurs ont déjà commencé à mettre en œuvre les obligations des cahiers des charges MAEC (reconversion de terres arables en prairies, vente d'animaux pour respecter un taux de chargement ...). Cela est également incompréhensible au regard des enjeux auxquels sont aujourd'hui confrontés les agriculteurs, à qui les politiques demandent de faire évoluer sans cesse leurs pratiques.

Il est, dès lors, primordial que les moyens financiers supplémentaires du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire soient fléchés vers ces accompagnements contractuels qui répondent aux ambitions gouvernementales de la transition agroécologique, à la prise en compte des enjeux climatiques et au renouvellement des générations.

Nous demandons donc à l'Etat, ainsi qu'aux co-financeurs, de mettre tout en œuvre pour abonder le budget des MAEC des 60 millions d'euros manquants en Bretagne, afin qu'il soit à la hauteur des engagements des agriculteurs. Nous ne pouvons pas accepter que soit rogné le soutien aux agriculteurs de quelque façon qu'il soit. Par ailleurs, le 1^{er} pilier de la PAC, déjà bien verdi, ne doit pas être amputé à cet effet ; il doit conserver sa vocation de soutien économique à l'agriculture.

CONTACTS PRESSE :

- T. COUE, président de la FRSEA Bretagne – Tél : 06.07.35.20.33
- C. FOSSE, président de JA Bretagne – Tél : 06.60.74.13.53
- A. SERGENT, président de la CRAB – Tél : 06.70.55.72.60